

Avis : L'intégration des étudiants de l'Université du Luxembourg

Fondée en 2003, l'Université du Luxembourg est la seule université publique du Grand-Duché de Luxembourg. Multilingue, internationale et orientée vers la recherche, elle est aussi une institution moderne avec une atmosphère personnelle.

L'université ne cesse de se développer et de s'étendre.

- 1 420 membres du personnel académique (y compris les doctorants, les chercheurs postdoctoraux, les associés de recherche et autres) qui soutiennent 268 professeurs, professeurs adjoints et chargés de cours dans leur enseignement.
- 950 doctorants
- Le personnel académique est originaire de 94 pays différents
- 6 783 étudiants originaires de 130 pays différents

Logement

Plus de la moitié des étudiants et du personnel ne sont pas originaires du Luxembourg. Il y a un problème croissant de logement (comme dans tous les autres secteurs au Luxembourg), mais surtout pour les étudiants internationaux.

- Les dortoirs universitaires ne sont pas assez nombreux pour les étudiants entrants depuis 2019.
- Depuis 2021, l'Université limite les années de séjour dans les résidences étudiantes.
- Les étudiants de licence, de master et de doctorat (s'ils sont autofinancés) ont le droit de travailler seulement 15 heures par semaine.
- Les doctorants qui travaillent à l'Université ont un CDD pour un maximum de quatre ans.
- Malheureusement, l'université a transféré toute la charge de trouver un logement (en cas d'indisponibilité) à la responsabilité de l'étudiant.
- Dans plusieurs cas, des étudiants sont arrivés au Luxembourg et ont dû rentrer dans leur pays et annuler leurs projets d'études en raison du manque de logement.
- Pas de logement au Luxembourg signifie pas de permis de séjour, pas d'assurance maladie, pas d'existence dans le pays.
- L'ensemble de la structure sociale et juridique du Luxembourg fonctionne d'une manière qui fait que les étudiants internationaux vivent dans leur propre bulle d'étudiants internationaux, rien n'étant conçu pour intégrer les étudiants dans la société luxembourgeoise, à l'exception de quelques efforts volontaires.
- Trouver un logement est impossible sans réseau de soutien social.

- Dans certains règlements communaux, comme dans la commune d'Esch-sur-Alzette (où se trouve le siège de l'université), la colocation est interdite.

- Les étudiants ne peuvent pas obtenir de logement sur le marché privé pour les raisons suivantes :
 - Les propriétaires privés exigent un CDI ; les étudiants ne peuvent pas avoir de CDI.
 - Les étudiants non-européens ne peuvent pas se déplacer pour trouver un logement moins cher au-delà des frontières.
 - Les étudiants autofinancés ne peuvent pas trouver de logement privé.
 - Sans mécanisme de soutien et d'intégration, les étudiants internationaux ne peuvent pas établir de relations sociales avec la population locale pour trouver un logement.

Si le Luxembourg veut avoir une économie de la connaissance et être fier d'avoir une université internationale, le Luxembourg doit se donner les moyens d'avoir une université internationale.

Le Luxembourg (l'État, le gouvernement, les municipalités et les institutions publiques) doit trouver une solution à ce problème. L'université elle-même n'est viable que grâce aux étudiants internationaux.

Suggestions :

- Coopérer avec les municipalités de la grande région afin de disposer de résidences étudiantes abordables où elles peuvent accueillir des étudiants de l'UE, notamment de France, de Belgique et d'Allemagne.
- Organiser des transports publics gratuits entre les zones où ces logements existent, les campus universitaires et entre les campus universitaires (Kirchberg et Belval).
- Coopérer avec les communes du Luxembourg, notamment dans les régions du Centre et du Sud, pour que les nouvelles maisons soient gérées par le service d'hébergement de l'université.
- Soutenir les asbl pour la gestion des résidences d'étudiants et de volontaires (exemple : LISEL)
- Offrir des incitations aux promoteurs et entreprises de construction pour qu'elles réalisent des projets de logement pour les étudiants.

Ces suggestions peuvent diminuer la pression et l'urgence d'avoir un logement sur le territoire luxembourgeois pour tous les étudiants. En outre, elles permettront d'augmenter l'offre de logements.

Apprentissage des langues

Depuis peu, les étudiants sont autorisés à signer le contrat d'accueil et d'intégration, ce qui constitue une étape essentielle de l'amélioration. Néanmoins, les formules d'apprentissage des langues ne sont pas suffisantes ou adaptées à tous les étudiants.

L'Université a quelques activités d'apprentissage linguistique, mais il est nécessaire de les structurer, de les soutenir et de les organiser plus fréquemment, ainsi que d'encourager les étudiants à y participer par le biais de mesures incitatives.

Le contexte social

Les étudiants internationaux sont en dehors du contexte social et vivent dans une bulle étudiante. Il est nécessaire d'avoir plus d'opportunités d'interaction avec la communauté locale.

Cela peut se faire en encourageant la participation à des activités sociales et culturelles, en faisant du bénévolat dans certains instituts locaux, en répondant à certains besoins sociaux et en apprenant à mieux connaître le Luxembourg.

Culture, art, sport et bien-être

L'Université organise ses propres espaces qui couvrent ces secteurs essentiels à la vie étudiante au Luxembourg, par exemple, Espace Cultures, Campus Art, Campus sport, et Campus bien-être.

C'est parfait, mais ce n'est pas suffisant parce que c'est fait par les étudiants pour les étudiants et avec les étudiants uniquement dans le contexte d'une bulle étudiante, en totale isolation de la communauté locale et de la société.

Il doit y avoir des activités purement étudiantes telles qu'elles existent, mais il devrait y avoir un engagement avec d'autres espaces locaux pour apprendre à connaître le pays et la communauté dans laquelle ils vivent.

Par exemple, les étudiants étrangers n'ont pas droit à de nombreuses aides et allocations sociales ; pour cette raison, ils ne sont pas éligibles à certains mécanismes d'incitation culturelle comme le Kulturpass.

Il devrait leur être permis de recevoir le Kulturpass, en bénéficiant de réductions pour participer aux concerts, aux cinémas, à la création et à la production artistiques.

Quelques initiatives sont venues d'étudiants avec le soutien de l'Espace Culture de l'Université (exemple : ANASEA), mais ce n'est pas suffisant. De plus, c'est une opportunité perdue que d'exclure ces jeunes de la scène culturelle au Luxembourg.

Pour les clubs sportifs, c'est uniquement sur la base de l'intérêt personnel que l'étudiant cherche et s'inscrit, alors qu'il pourrait y avoir un partage d'informations sur les clubs sportifs disponibles et les activités pour les étudiants avec les clubs locaux. Il pourrait y avoir des incitations pour les étudiants si l'un d'entre eux peut pratiquer un sport et obtenir une médaille au nom d'un club luxembourgeois.

Il s'agit d'une opportunité perdue de trouver des talents cachés qui peuvent rejoindre et réussir dans les domaines des arts culturels et des sports, mais aussi d'élever le niveau de professionnalisme au sein des pairs luxembourgeois en alimentant les talents internationaux cachés qui peuvent exister au Luxembourg, que ce soit pour une période limitée, ou susciter des vocations pour une plus longue période, sachant que nombre d'étudiants étrangers décident de rester au pays après la fin de leurs études.

Toutes ces incitations permettent de répondre aux défis du recrutement des talents au Luxembourg, crucial à l'heure actuelle. Ce défi ne pourra être relevé qu'en attirant les jeunes talents vers le Luxembourg car la réserve de talents au sein du pays, tout comme dans la Grande Région, ne suffit plus à subvenir aux besoins en recrutement des entreprises locales.

Participation civique

Les étudiants étrangers participent rarement aux associations, organisations, fédérations, clubs ou sociétés communales locales.

Par exemple, il existe une section jeunesse pour tous les partis politiques au Luxembourg ; aucun ne communique avec les étudiants internationaux de l'université. Cela peut exister mais c'est très rare, sans mécanisme de communication explicite.

Un autre exemple est le changement de loi pour les élections municipales, et les étudiants ont le droit de voter, mais les étudiants internationaux n'en entendent rarement parler.

Il existe un syndicat étudiant pour les étudiants de l'université et une représentation au sein de l'université. Ce mécanisme ne fonctionne que comme une bulle interne de l'Université au sein de la communauté universitaire. Alors que le Luxembourg est très actif dans le domaine des œuvres de jeunesse, avec des infrastructures et un soutien institutionnel de très bonne qualité, il est malheureusement rare que les étudiants internationaux aient une connaissance de toutes ces interactions, et de ce fait, nous pourrions perdre de futurs leaders potentiels.

Ou du moins, lorsqu'ils retournent dans leur pays et deviennent des leaders dans un domaine quelconque, cela peut agir comme un soft power pour le Luxembourg sur le plan international.

Marché de l'emploi

L'accès au marché du travail a été amélioré après le changement de loi et la possibilité de chercher un emploi pendant neuf mois après l'obtention du diplôme.

Toutefois, il reste encore une marge d'amélioration nécessaire.

Les étudiants devraient disposer de plus large possibilité d'obtenir des stages et avoir le droit à des emplois étudiants. Le cadre légal actuel, que ce soit pour les emplois étudiants limités à 15 h/semaine, ou la loi sur les stages qui ne permet plus aux entreprises de proposer des stages à des étudiants post-

master, constituent des carcans qui empêchent les étudiants de se forger leurs premières expériences professionnelles, indispensables pour se forger un curriculum vitae attractif pour les employeurs.

Les entreprises devraient être encouragées à recruter des étudiants pour qu'ils se forment et renforcent la capacité de leur réseau professionnel au Luxembourg et apprennent à connaître le marché du travail local au Luxembourg, son fonctionnement et les défis ou obstacles à l'accès au marché du travail à un stade précoce. En même temps, ils acquièrent une meilleure connaissance du milieu professionnel et deviennent à la fois plus mûrs et plus crédibles sur le marché du travail.

En ce qui concerne le marché du travail, l'apprentissage des langues, la connaissance du contexte social luxembourgeois et le fait de s'engager et de s'impliquer dans des organisations, des clubs et des activités peuvent contribuer à la constitution d'un réseau social susceptible de soutenir la recherche d'un emploi après l'obtention du diplôme.

Approuvé par le Conseil National pour étrangers, le 9 décembre 2022 :

Soumis par le Président du Conseil National pour Etrangers, Monsieur Ramdedovic Munir, au ministre compétent ;

Signature :



Date : 13 décembre 2022